

## Prévention de la santé auditive : des tests de dépistage auditif gratuits

**Montréal, 2 mai 2018** – Aujourd'hui le 2 mai est la *Journée nationale de l'audition*. À cette occasion, le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), principal groupe représentant les usagers du réseau québécois de la santé et des services sociaux, invite les usagers qui éprouvent certains problèmes d'audition mineurs à passer un test de dépistage auditif offert gratuitement dans plusieurs centres au Québec.

« On croit à tort qu'il faut attendre de vivre une déficience auditive importante pour consulter. La prévention précoce permet justement de prévenir l'aggravation de problèmes auditifs qui pourraient devenir permanents » rappelle M. Marc Rochefort, directeur général par intérim.

La diminution de l'audition implique des conséquences plus importantes que le simple fait d'augmenter le volume de la télévision. L'isolement, la dépression et le risque accru de développer une forme de démence n'en sont que quelques exemples. L'audition a une incidence sur la santé globale de la population. Au Canada, la perte auditive touche 19 % de la population de 20 à 79 ans. 77 % des adultes présentant une perte auditive n'en sont pas conscients.

La perte de l'audition n'est qu'une partie des problèmes auditifs, mais il y a d'autres comme le rappelle le thème choisi pour cette année : *Acouphène & hyperacousie : fléau du 21<sup>e</sup> siècle*.

Pour connaître l'endroit le plus près où des tests de dépistage auditif gratuits sont offerts, consultez la section « Participants » du site Internet [www.journee-audition.ca](http://www.journee-audition.ca).

### À propos du RPCU

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) est le principal représentant des usagers du réseau québécois de la santé et des services sociaux. Il défend les droits des usagers et se fait le porte-parole des 650 comités des usagers et de résidents des établissements. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau. Le RPCU défend également les droits des personnes âgées et des jeunes.

– 30 –

Renseignements : RPCU, 514 436-3744